

Le bois pour chauffer Beauregard ?

La deuxième réunion publique concernant le projet de chaufferie au bois à Beauregard a eu lieu jeudi 25 octobre. Les différents intervenants ont voulu montrer le bien-fondé de cette initiative, pour l'instant au stade de l'appel d'offre pour la Délégation de service public (DSP). Aucune date n'a encore été avancée pour le début des chantiers.

Créer un réseau de chaleur collectif, voilà l'ambition de la municipalité. Le bois représenterait une solution particulièrement économique et écologique. Les ressources de la forêt favorisent en effet les productions locales. Les plaquettes (chutes issues de l'exploitation des forêts) proviennent essentiellement de la Loire, ainsi que du Puy-de-Dôme dans une moindre mesure. La part de la matière première ne représenterait d'ailleurs qu'un tiers du coût facturé. Pierre Clairet, maire délégué de Moingt, assure que même si le cours du bois augmente, l'impact sur le prix global sera peu important. L'objectif pour la mairie est d'assurer une stabilité des coûts.

Des frais assumés par le délégataire

Pour l'instant, dix-neuf abonnés potentiels sont recensés, dont les logements de Loire Habitat, l'ensemble scolaire, ou la maison de retraite. Le délégataire qui sera choisi par la Ville, et soumis à l'approbation du conseil municipal, devra tabler sur ces abonnés potentiels. Liliane Faure, maire de Montbrison, précise que le financement de l'investissement (43 600 €/an pendant les 24 ans que durera la mission de service public) sera réalisé par la DSP et non par la ville. Le délégataire devra également reverser une redevance d'utilisation à la ville. «Les investissements concédés par la mairie (près de 47 300 euros) au titre des études préalables, seraient donc presque rentabilisés au bout de la première année», précise Yohan Venet, conseiller municipal délégué en charge du développement durable.

Une énergie adaptée

L'enjeu économique est notamment lié au bon dimensionnement de la structure. Le projet de chaufferie comprend en réalité deux chaudières de puissances différentes, et d'un



Pour la seconde fois, les élus ont présenté le projet de la chaufferie bois aux habitants de Beauregard.

appel en gaz. Ce procédé doit permettre de subvenir aux divers besoins en chauffe selon les saisons. Pour être efficace et économique, une chaudière à bois doit fonctionner à plein rendement, selon les spécialistes. Mais il faut également regarder à l'économie. L'été, la plus petite chaudière de l'ensemble pourrait fonctionner seule pour chauffer l'eau des clients. Au début de l'hiver, la plus grosse unité arriverait en complément, en fonctionnant à bas rendement. Au plus froid de la saison, les

deux chaudières seraient en route, et complétées par le gaz d'appoint. Celui-ci qui pourrait également provenir des chaudières actuelles de certains établissements comme le lycée,

permettrait ainsi de palier aux besoins. Pierre Clairet le dit : «A coût égal, produisons mieux en maîtrisant».

Pierre Serizay

EN BREF

Terrain total : 6 000 m² Emprise de la chaufferie au sol : 400 à 600 m²
 Terrain non-utilisé : près de 2 000 m²
 Localisation : Quartier de Beauregard, à proximité de la rue des Prés Lacroix
 Coûts des études préalables financées par la mairie : 47 300 euros
 Financement investissement par la DSP : 43 600 euros/an pendant 24 ans
 Provenance du bois : Loire principalement

LES QUESTIONS QU'ON SE POSE...

La gestion ?

La mairie étudie encore les dossiers des candidats à la délégation de service public. Même si l'une de ces entreprises fera à terme fonctionner la chaufferie bois de Beauregard, la municipalité conservera tout pouvoir de décision lors des évolutions éventuelles de ce réseau de chaleur.

La pollution ?

La municipalité veut réduire au maximum les rejets polluants de la chaufferie. Ses exigences sont dix fois inférieures à celles en vigueur à l'échelle nationale. Le projet du délégataire qui sera finalement choisi devrait prendre en compte, en plus du traditionnel filtre à manche, un système de captage des particules électro-statique notamment.

Le bruit, les nuisances visuelles ?

Certains riverains craignent de voir un bâtiment similaire à celui d'Andrézieux dans leur quartier. La mairie relativise : la chaufferie de Beauregard sera insonorisée. Elle leur propose même de se rendre à Montrond-les-Bains, pour se rendre compte du peu de bruit occasionné par le fonctionnement de la chaufferie. La municipalité souhaite également enterrer les silos pour éviter de dégrader l'espace visuel.

Le trafic ?

Transporter les plaquettes pour alimenter la chaufferie en combustible occasionnera un véritable trafic de camions dans la ville. La mairie de Montbrison le sait. Mais, après les calculs de Jean-Paul Martel, directeur d'Inter Forêt-Bois 42, il faudrait 360 camions de 35t par an pour transporter les 900T de

bois. Soit à peine un camion en plus par jour dans les rues de Montbrison. L'impact sur la voirie serait équivalent à celui d'un bus.

Pour de nouveaux clients ?

L'ambition de la mairie est de permettre à des particuliers de se greffer au réseau de chaleur. Mais «il ne serait pas pertinent de les raccorder particulier par particulier», explique Yohan Venet. Cela signifierait d'importants et coûteux travaux de voirie pour l'installation d'un tuyau et d'une sous-centrale, dans chaque maison. Le raccordement de particuliers pourrait donc être éventuellement envisagé en cas de mutualisation. Si dix particuliers veulent se raccorder, cela ne nécessite qu'un seul tuyau, un seul échangeur thermique, et dix petits tuyaux.